



PRÉCONISATIONS POUR UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'INFESTATION DE « VESPA VELUTINA »

nom commun : frelon à pattes jaunes
ou frelon asiatique

Cette infestation concerne :

- l'entomofaune (associations pour la défense de l'environnement)
- les apiculteurs amateurs, pluri-actifs, professionnels
- les travailleurs en extérieur : agriculteurs, paysagistes, agents d'entretien des espaces collectifs etc.....
- les utilisateurs d'espaces verts : squares, promeneurs, joggeurs, cavaliers etc....
- les camelots et leurs clients sur les marchés de plein air

QUELQUES CHIFFRES

1 NID DE FRELONS ASIATIQUES
PRÉLÈVE DANS
L'ENVIRONNEMENT UNE
MOYENNE DE 150 000
INSECTES DURANT SA SAISON

D'1 NID SORTIRONT AU MOINS
500 REINES FONDATRICES
(CELA PEUT ALLER JUSQU'À
1500) DONT 10% SURVIVRONT
À LA MAUVAISE SAISON, SOIT
UN POTENTIEL DE 50 À 150
NIDS L'ANNÉE SUIVANTE

EN 2018 IL A ÉTÉ DÉTRUIT
22000 NIDS EN BRETAGNE (IL
EST ADMIS QUE L'ON EN VOIT 1
SUR 7)

LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DES FONDATRICES

La stratégie proposée par le GDSA 22 aux collectivités locales, pour lutter contre le développement de cette espèce très prédatrice, vise à empêcher l'implantation d'une nouvelle colonie par la capture des reines fondatrices au printemps et à l'automne.



Piégeage de frelons asiatiques

Cette technique présente de nombreux avantages :

- grande facilité de mise en œuvre
- très économique, environ 4€ le piège homologué, en comparaison du prix d'une intervention par une équipe de désinsectisation
- zéro danger contrairement à la destruction d'un nid en automne
- très efficace lorsque bien géré
- la fondatrice vient au piège alors qu'à l'automne, c'est la société de désinsectisation qui doit se rendre au nid (accès très souvent difficile) pour le détruire

STRATÉGIE PROPOSÉE POUR LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Affectation d'un agent technique communal à la gestion d'un réseau de pièges, pour lequel la municipalité attribue une plage horaire dédiée, dans son emploi du temps (de 1 à 3 h/semaine pendant la période de piégeage).

PROCESS DE GESTION DES PIÈGES :

-mise en place d'un réseau de pièges du 15/02 au 1/05, puis du 15/09 au 15/12, (dates variables en fonction du temps) ; il faut compter entre 10 et 30 pièges selon la surface de la commune.

-visites hebdomadaires, contrôle et comptabilité des prises, renouvellement de l'attractif.

AIDE ET IMPLICATION DU GDSA22 ENVERS LES MUNICIPALITÉS

2 heures de formation technique proposés à l'agent communal désigné (présence d'élus souhaitée)

Conseils sur le matériel sélectif à utiliser et l'appât à employer

Le GDSA 22 propose, dans la mesure du possible, l'accompagnement du référent communal lors de sa tournée d'inspection, par l'un de ses 700 apiculteurs-adhérents répartis sur tout le département.

Des conférences sur cette thématique peuvent être organisées sur demande.

Le frelon asiatique : une catastrophe écologique silencieuse

Seule une mobilisation efficace de lutte contre cette infestation récente permet d'atténuer la pression de ce prédateur envers la biodiversité